



VOUS FAITES
LE BON CHOIX

Les outils d'aides à la décision pour les travaux de performance énergétique

CONSEILS GRATUITS
PERSONNALISÉS
& INDÉPENDANTS

Mise à jour : Juillet 2012
Fiche réalisée par AGEDEN AG

Introduction

Avant de réaliser des travaux de rénovation, il est important de réaliser un état des lieux, et de définir les travaux à réaliser en les classant par ordre de priorité. Ce document compare les solutions de diagnostic thermique, et présente quelques outils spécifiques.

➔ Détails des outils disponibles

Diagnostic de performance énergétique - DPE

Obligatoire depuis 2007 pour toute location ou vente immobilière, il calcule la consommation et les émissions de carbone du logement pour le chauffage et la production d'eau chaude, à partir de l'état actuel.

Il donne aussi des pistes d'amélioration succinctes sur les travaux possibles d'amélioration.

Son calcul est réalisé à partir de la méthode simplifiée 3CL qui ne permet pas une étude précise des consommations et des points faibles d'un bâtiment. Il doit être considéré comme une première approche de l'énergie dans un bâtiment.

Coût moyen : 250 à 500 €.

Pour trouver un diagnostiqueur DPE : <http://diagnostiqueurs.application.developpement-durable.gouv.fr>

Bilans thermiques gratuits (sous réserve d'un engagement de travaux)

Certaines entreprises peuvent proposer des bilans thermiques gratuits sous réserve d'un engagement de travaux avec les professionnels avec qui ils ont des contrats.

Ces études reprennent le principe de la méthode 3CL du DPE mais les entreprises peuvent en faire une interprétation plus précise.

Néanmoins ce type de bilan thermique reste moins fiable et précis qu'une étude thermique dynamique.

Entreprise " conception - réalisation "

Dans le cadre du recours à une entreprise de " conception - réalisation ", la réalisation d'un bilan thermique est souvent intégrée. L'interprétation et les recommandations seront alors réalisées par l'entreprise missionnée.

Les résultats peuvent être utiles pour le choix de réalisation de travaux d'amélioration de la performance thermique du bâtiment.

Entretien conseiller Info→Energie

Cet entretien ne prévoit pas de visite du bâtiment. Un questionnaire détaillé est envoyé au maître d'ouvrage avant l'entretien. Assorti de plans et de photos, il permet au conseiller Info-Energie de réaliser une évaluation thermique simplifiée, et de faire des préconisations de travaux. De plus, les conseillers Info->Energie ont connaissance des aides mobilisables pour la réalisation des travaux.

Coût moyen : gratuit (prise en charge complète par l'ADEME, la région Rhône-Alpes et les collectivités qui financent les activités de l'AGEDEN)



Calcul réglementaire

La méthode de calcul utilisée ici est TH-BCE (pour le neuf) et TH CEx (pour la rénovation). Le calcul réglementaire est obligatoire pour justifier du respect de la réglementation thermique, pour obtenir la labellisation BBC+ et BBC rénovation et pour prétendre à un éco-prêt à taux zéro avec l'option performance énergétique globale.

Il permet de calculer une consommation d'énergie d'un bâtiment en prenant en compte le chauffage, la production d'eau chaude, le refroidissement, les auxiliaires et l'éclairage en fonction de scénarios d'occupation.

Coût moyen : 1 000 à 2 000 €.

Étude thermique dynamique

Il s'agit de simuler « la vie » d'un bâtiment en intégrant les masques solaires du site et les variations d'occupation du bâtiment. Cette étude plus précise que les précédentes permet de comparer différents choix constructifs, ainsi que leur impact sur le confort d'été.

L'étude thermique dynamique n'est pas considérée comme une méthode de calcul réglementaire.

Coût moyen : 1 000 à 1 600 €.

Thermographie Infrarouge

La caméra thermique, utilisée pour la thermographie, permet de visualiser les déperditions thermiques des bâtiments en captant le rayonnement infrarouge émis par les matériaux. Les prises de vue nécessitent une différence de température de 15 °C entre l'intérieur et l'extérieur : il faut donc les réaliser idéalement en plein cœur de l'hiver.

L'interprétation des clichés est complexe, et il est conseillé de faire appel à un professionnel (bureau d'étude, conseiller énergie d'un Espace info-énergie).



Coût moyen d'une prestation réalisée par un professionnel : 500 à 1 000 € selon la taille du bâtiment.

Coût moyen d'une location : 100 à 150 € par jour (sans interprétation des clichés). Certaines locations dites " assistés " peuvent vous permettre d'obtenir une brève explication du fonctionnement de l'appareil ainsi que quelques conseils d'interprétation. Elle se situe entre une location simple et une prestation " tout compris ".

Test d'infiltrométrie (ou test d'étanchéité à l'air)

Ce test mesure les fuites d'air liées aux défauts d'étanchéité du bâtiment.
Plus un logement est étanche à l'air, moins il y a d'entrée d'air froid et moins il faut chauffer.
Il existe une certification Qualibat des personnes pour la réalisation de ce test d'infiltrométrie.

Coût moyen : 500 à 1 000 €

➔ Pertinence des outils en fonction des situations

	État des lieux	Choix des travaux	Réalisation des travaux	Réception
DPE	(X)*	(X)*		
Bilans thermiques gratuits	(X)*	(X)*		
Entreprise "conception - réalisation"	X	X		
Entretien conseiller Info Energie	X	X		
Calcul réglementaire	X	X		
Étude thermique dynamique	X	X		
Thermographie infra-rouge	X			X
Test d'infiltrométrie			X	X

* Souvent ces types d'études ne permettent pas de connaître la performance énergétique du logement, ni de faire les choix de travaux les plus pertinents.



Association AGEDEN
34 Avenue de l'Europe
38100 GRENOBLE
Tél 04 76 23 53 50
infoenergie@ageden.org
www.ageden.org